



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**Projets de règlements d'urbanisme**

**Aux personnes et organismes intéressés.**

AVIS est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 17 juin 2024, le conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :

- **Règlement 221-07-2024 amendant le règlement du plan d'urbanisme 221-2008 afin d'agrandir l'affectation industrielle et commerciale à même une partie de l'affectation résidentielle et de villégiature**
- **Règlement 222-102-2024 amendant le règlement de zonage 222-2008 afin d'agrandir la zone IC 104 à même une partie de la zone HV 103**

Les zones concernées sont IC 104 et HV 103 (chemin du Jean-Adam et côte Saint-Gabriel Ouest).

Les zones contiguës sont H 101, HV 102, IC 105, H 106, HV 112, HV 113, HV 115,

- **Règlement 222-103-2024 amendant le règlement de zonage 222-2008 afin de modifier plusieurs dispositions (omnibus)**

Le règlement concerne l'ensemble du territoire de la Ville.

- **Règlement 223-13-2024 amendant le règlement de lotissement 223-2008 afin de modifier plusieurs dispositions (omnibus)**

Le règlement concerne l'ensemble du territoire de la Ville.

- **Règlement 258-19-2024 amendant le règlement d'administration des règlements d'urbanisme 258-2009 afin d'ajouter des dispositions sur les études hydrogéologiques et de modifier les conditions de délivrance des permis de lotissement**

Une assemblée publique aura lieu, pour ces projets, le **10 juillet 2024** à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie.

Au cours de cette assemblée publique, monsieur le Maire ou un membre du conseil désigné par lui expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Les projets sont disponibles pour consultation au Service du greffe, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h au 1, place de la Mairie ou sur le site Internet de la Ville dans la section « Projets de règlements en cours ».

**FAIT À SAINT-SAUVEUR**, ce 24 juin 2024.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA